najah213.com · نجاح 213

Lycée HIRECHE Mohamed **classe : 2math**

Devoir de français du deuxième trimestre

Texte :

Nous, les Européens, nous consommons sans trop nous poser de questions. Nous sommes insouciants. Nos sujets de préoccupation ?L'acquisition du prochain jeu vidéo, nos futurs cadeaux de Noël, notre sortie du samedi... Nous nous plaignons tous les jours de devoir aller à l'école mais nous ne prenons pas conscience de notre chance. Savez-vous que dans d'autres pays, des enfants rêveraient d'être à votre place ?

Nous trouvons qu'il est inadmissible de laisser des personnes exploiter des enfants pour faire de l'argent sur leurs dos !

Revenons-en, à notre petit travailleur. Il a six ans et habite au Burkina Faso. Il travaille plus de dix heures par jour, il doit rapporter de l'argent à sa famille, n'est jamais allé à l'école ! Mais il n'est pas le seul. Là-bas, 44,1% des enfants de 5 à 14 ans travaillent, et 98,5% d'entre eux ne sont pas scolarisés.

De plus, les conditions de travail sont extrêmement difficiles. En effet, ils travaillent dans la chaleur et la poussière, dans des puits, où il y a des risques d'éboulement. Ces conditions sont nuisibles pour leurs organismes, or ils ne bénéficient ni d'une prise en charge médicale, ni de congés !

Ce n'est pas tout. Ils fournissent un travail presque gratuit, leurs salaires étant misérables, généralement un sixième du salaire minimum ! Ils sont souvent forcés à faire des heures supplémentaires non rémunérées ! Aujourd'hui, près de 215 millions d'enfants travaillent dans le monde : dans des usines en Asie, dans des mines en Amérique du sud...Et plus de 8 millions d'entre **eux** sont soumis aux pires formes de travail comme les trafics de drogue, l'armée, les travaux forcés...

En outre, ces conditions ne sont pas acceptables car elles ne respectent pas la Convention internationale des droits de l'enfant.

Il est donc intolérable que les états concernés ferment les yeux sur ces pratiques et qu'ils ne fassent pas appliquer la Convention internationale des droits de l'enfant qu'ils ont signée !

William *BERNAUD et Anicette YALI (Adapté)*

***Le monde du travail, hier* et aujourd'hui ; Littérature et société**

Questions :

1- Le thème abordé dans ce texte est :

a- L'exploitation des enfants. b- L'aide apportée aux enfants. C- Le travail illégal des enfants.

2- L'auteur est-il pour ou contre ce thème ?

3- Les enfants du monde ne vivent pas les mêmes conditions.

-Relevez une phrase dans le texte qui le montre.

4- Relevez dans le texte une expression synonyme de« salaire misérable »

5- Relevez du texte trois (3) mots ou expressions qui renvoient à "travail".

6- « Des heures supplémentaires non rémunérées». L'expression soulignée veut dire :

a- Non ajoutées b - Non payées c - Non comptées

7- « Il est donc intolérable que les états concernés ferment les yeux sur ces pratiques ». De quelles pratiques parle l'auteur ?

8- « Certains enfants se trouvent forcer de travailler. La scolarisation passe avant le travail dans la vie de l'enfant. ». -Comment le rapport de l'opposition est exprimé ?

- Exprimez ce rapport en utilisant un articulateur qui convient

فروض واختبارات مع الحلول لكل المستويات — مجاناً
najah213.com

najah213.com · نجاح 213

- ~~Exprimez ce rapport en utilisant un articulateur qui convient.~~

9- A qui renvoie les mots soulignés dans le texte ?

10- Parmi les propositions suivantes , laquelle peut résumer le texte?

- Il est tout à fait normal que les enfants travaillent pour gagner de l'argent au détriment de leur enfance.
- Il est inacceptable d'exploiter les enfants et les priver de leurs droits surtout leur scolarité.
- Il faut remettre en question la politique des pays qui ne respectent pas les droits des enfants.

11-proposez un titre au texte.

12- Les arguments avancés par l'auteur, sont-ils liés à la logique ou aux sentiments ?

13- complétez le tableau suivant

Qui ?	A qui ?	Quoi ?	Comment ?	Pourquoi ?

2AS.ENCY-EDUCATION.COM

فروض واختبارات مع الحلول لكل المستويات — مجاناً
najah213.com